

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FEVRIER 2022

PROCES VERBAL

Le **05.02.2022** à **09H30**, les membres du conseil municipal de la commune de Versonnex, convoqués conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales le **28.01.2022**, se sont réunis en session ordinaire, dans les locaux de la salle communale, 74 rue Edmond Bosson, sous la présidence de Mme Marie GIVEL, Maire.

Présents : DA SILVA Amandine FISCHER Adélie
FOURNIER Lucien GALLIOT Didier GIVEL Marie
LAPLACE Gilles LAPLACE Robin MARINI Sébastien
MOMMER Jean-Yves MORENO Stéphanie
PHILIPPOT Dominique PERCIER Alexandra
PITOLLAT Jean-François

Procuration(s) : MERMILLOD-BONTEMPS Karine à
GIVEL Marie

Absent(s) : DUFRENE Jérôme

Secrétaire de séance : PERCIER Alexandra

• En exercice :	15
• Quorum :	08
• Présents :	13
• Pouvoir(s) :	01
• Votants :	14

PREAMBULE

- COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE : approbation à l'unanimité du procès-verbal du **05.11.2021**.

RAPPORTS

RAPPORT n° RAP2022-0502-01

5.4 DELEGATIONS DE FONCTION RAPPORT DE DELEGATIONS DU MAIRE

Mme. le Maire donne lecture des décisions qu'elle a été amenée à prendre en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération 2014.04.05/01 du 05.04.2014, pour la période du : 04.12.2021 au **05.02.2021**

- CIMETIERE : 2 concessions.
- MARCHES : néant
- DROIT DE PREEMPTION : 03 renoncations à l'exercice du droit de Préemption.

Entendu l'exposé, le conseil municipal après en avoir délibéré, par **14** voix POUR et **00** voix CONTRE,

1. prend acte des décisions listées ci-dessus.

DELIBERATIONS

DELIBERATION n° DEL2022-0502-01

1.1.1 délibérations et pièces relatives aux marchés publics

Salle polyvalente/cantine : attributions des lots

Madame le Maire informe les conseillers que dans le cadre de la démolition et reconstruction de la salle polyvalente/cantine, autorisée par délibérations des 2019DEL1701-01 7.01.2019 et 2020DEL1812-01 du 18.12.2020, une consultation a été lancée en procédure adaptée le :

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	02/12/21	02/12/21	344 / 344	74 / 74

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Identifiant
Hebdo des Savoies - Format intégral	Intégrale	02/12/21 à 16h45	09/12/21	24850381

pour une remise des offres le 13.01.2022 – 12H00.

Il s'agit d'un marché alloti en Procédure Adaptée. **n°.2022.01**. L'analyse des offres est intervenue et a permis de désigner le (ou les) attributaire(s). Les critères de jugement étaient les suivants :

Critères	Coefficient de pondération
1. Qualité technique de l'offre et adéquation au programme apprécié suivant les éléments du mémoire technique de l'entreprise	60%
2. Prix	40%

Mémoire technique de l'offre :

- 1/ Planning d'exécution : 10 POINTS
- 2/ Organisation (moyens humains et moyens techniques), procédés : 20 POINTS
- 3/ Fiches techniques et provenance des principales fournitures : 20 POINTS
- 4/ Mesures de protection et propreté sur le chantier : 10 POINTS

Sont présentés le procès-verbal de la commission d'ouverture des plis réunie le 26.01.2022 et le rapport d'analyse des offres. Le cabinet HORNERO, chargé d'une mission de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage par délibération du 18.12.2020, a participé à l'analyse des offres. Il est donné lecture des propositions.

Est rappelé le montant total estimé du marché, soit 987.581,93€HT, soit 1.185.098,31€TTC. Le montant total des marchés s'élèverait à 1.228.473,60€ TTC, soit +43.375,29€, soit +4%.

Entendu l'exposé, le conseil municipal après en avoir délibéré, par **14** voix POUR et **00** voix CONTRE,

2. **VALIDE LA PROCEDURE** du marché n°. 2022.01
3. **décide d'attribuer le (les) marchés(s) aux prestataires suivants :**

LOTS	ENTREPRISE	LOCALITE	MONTANT €HT	MONTANT €TTC
lot n°1. DESAMIANTAGE	SAD	74150	12.795,00	15.354,00
lot n°2. DEMOLITIONS	ATP PAYSAGE	74410	24.350,00	29.220,00
lot n°3. TERRASSEMENT	ATP PAYSAGE	74410	34.770,40	41.724,48
lot n°4. GROS OEUVRE	AKCELEP FRERES	74600	262.320,45	314.784,54
lot n°5. ETANCHEITE	MESSINA	74150 MARIGNY SAINT MARCEL	9.595,50	11.514,60
lot n°6. CHARPENTE	DBN SONNERAT	74330 EPAGNY	120.718,66	144.862,40
lot n°7. MENUISERIES EXTERIEURES	BBN	74960 MEYTHET	75.709,50	90.851,40
lot n°8. ENDUIT DE FACADE	REVOLTA BLAUDEAU	73000 CHAMBERY	17.191,76	20.630,11
lot n°9. CLOISONS DOUBLAGES PLAFOND	REVOLTA BLAUDEAU	73000 CHAMBERY	89.198,84	107.038,61

lot n°10. MENUISERIES INTERIEURES	BOUVIER FRERES	74150 VALLIERES	49.785,00	59.742,00
lot n°11. ELECTRICITE COURANTS FORTS ET COURANTS	PETTINI	74540 ALLEVES	60.799,85	72.959,82
lot n°12. CHAUFFAGE – VENTILATION – PLOMBERIE -	DAGAND	74150 RUMILLY	139.824,00	167.788,80
lot n°13. CHAPES	CONCEPTION REALISATION	73100 GRESY SUR AIX	7.105,76	8.526,91
lot n°14. CARRELAGES FAIENCES	CONCEPTION REALISATION	73100 GRESY SUR AIX	38.716,53	46.459,84
lot n°15. PEINTURES INTERIEURES	CHARVIN PEINTURE	74410 SAINT JORIS	12.756,96	15.308,35
lot n°16. SERRURERIE	CHARLES LOPEZ	74150 VALLIERES	27.290,00	32.748,00
lot n°17. BORDURES ENROBES	ARAVIS ENROBAGE	74370 VILLAZ	19.095,39	22.914,47
lot n°18. EQUIPEMENTS DE CUISINE	CUNY	01000 BOURG EN BRESSE	21.704,40	26.045,28

4. **Autorise le Maire, ou son représentant, à signer le(s) marché(s) avec la(ou les) entreprise(s) retenue(s) ainsi que tout autre document s'y rapportant (attention : pour les avenants, des règles spécifiques peuvent s'appliquer notamment si la CAO est intervenue au préalable).**
5. **Dit que les crédits sont inscrits au budget de la commune.**

DELIBERATION n° DEL2022-0502-02
8.2 AIDE SOCIALE
Attribution d'une aide exceptionnelle AS2022.01

Madame le Maire rappelle aux conseillers que le C. C. A.S. de la commune a été dissous en ... : les aides exceptionnelles financières versées à des administrés dans une situation difficile doivent être examinées.

Elle fait part d'une demande de participation financière pour une famille. Cette autorisation sera finalisée par un arrêté nominatif par le le Maire.

Elle fait part du dossier n°. **AS2022.01** pour une aide 500€.

Entendu l'exposé, le conseil municipal après en avoir délibéré, par **11** voix POUR et **00** voix CONTRE,

6. **APPROUVE le versement d'une somme de 500€ à attribuer au titre du dossier n°AS2022.01.**
7. **Autorise le Maire à signer les documents afférents.**
8. **Dit que les crédits sont inscrits au budget de la commune**

• **FIN SEANCE PUBLIQUE**

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est levée à **11H30** Vu pour être affiché le **05.02.2022**, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Prochain conseil municipal : **FIN FEVRIER 2022***

Veronnex, le **05.02.2022**
Le Maire, Marie-P. GIVEL